

Charte égalité de genre

“Sciences Po Lille lutte contre les stéréotypes, aide celles et ceux qui pourraient en souffrir, prévient les comportements, les actes, les paroles et les écrits dévalorisants, déplacés voire dangereux. La Charte engage toute l'école. Elle promeut l'égalité au-delà des différences, dans le respect de la diversité.”

**Retrouvez la charte dans son intégralité
sur www.sciencespo-lille.eu**

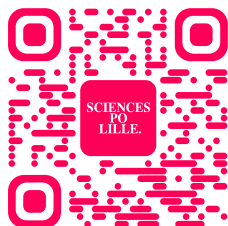
RÉFÉRENTE ET COMMISSION ÉGALITÉ

• **Catherine Saupin**, maîtresse de conférences en espagnol, chargée de mission égalité de genre, est en charge de la mise en œuvre de la charte.
Vous pouvez la rencontrer (bureau 4.37) ou la joindre par mail : egalitegenre@sciencespo-lille.eu.

Elle anime une **commission Égalité** composée de correspondantes et correspondants représentant les personnels administratif, enseignant et étudiant (retrouvez sa composition détaillée sur le site de Sciences Po Lille).

Cette commission a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action annuel pour promouvoir l'égalité et contribuer à la circulation de l'information et au respect de la Charte.

EN SAVOIR PLUS :



N'hésitez pas à les contacter pour toute question ou suggestion !

POLITIQUE GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

- Intégrer à tous les projets de l'établissement la dimension de l'égalité de genre et lutter contre les stéréotypes et toutes les discriminations.
- Utiliser l'écriture inclusive dans tous les documents administratifs ainsi que dans la communication interne et externe de Sciences Po Lille.
- Publier annuellement un état des lieux statistique genré sur les aspects de la vie de l'établissement et organiser une discussion sur ces données.

EXTRAITS DE LA CHARTE

ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

- **Diffuser à la communauté étudiante des informations sur les droits des victimes** d'actes et propos discriminatoires, notamment sexistes, sexuels et/ou LGBTphobes et l'aide que ces dernières peuvent recevoir.
- **Mettre en place les formations et sensibilisations.**
- **Veiller au bon déroulement du processus d'intégration** en portant une vive attention à ce moment clé de la vie étudiante où les risques de discriminations, harcèlements et violences sont plus prononcés.
- **Assurer l'accompagnement des victimes** de propos et actes sexistes ainsi que de harcèlement et de violences sexistes, sexuelles, LGBTphobes, racistes, avec des partenaires extérieurs si nécessaire.
- **Proposer des formations et supports aux responsables associatifs et associatives** sur les questions d'égalité femmes-hommes et de lutte contre les discriminations.
- **Favoriser la représentation des femmes** aux postes de responsabilité dans les associations.
- **Autoriser le changement de prénom sur tous les documents internes** (listes d'appels, adresse mail, trombinoscope, formulaires internes...) sur simple demande à la direction de la scolarité et à la chargée de mission à l'égalité de genre.

Formulaire de demande de prénom usuel accessible en ligne sur www.sciencespo-lille.eu (onglet Égalité - Égalité de genre - Formulaire changement de prénom usuel).